

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit du travail général (4DR1049)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en droit	Cours: 2 ph	écrit: 2 h	3
Master en psychologie, orientation psychologie du travail et des organisations	Cours: 2 ph	écrit: 2 h	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante:

Estelle Mathis-Zwygart

Objectifs:

Le cours de droit du travail a pour objectif de présenter les acteurs et les principales réglementations du travail en Suisse.

Contenu:

Sont notamment évoqués le contrat de travail soumis au droit privé, les rapports de travail de droit public, la loi fédérale sur le travail, ainsi que le droit collectif du travail. Un accent particulier est mis sur l'analyse des principales règles du code des obligations sur le contrat individuel de travail (art. 319 ss CO) et, notamment, sur les obligations du travailleur, les obligations de l'employeur et la fin des rapports de travail.

Forme de l'évaluation:

Examen écrit de 2 heures.

Documentation:

Un support de cours est en vente auprès de l'ANED. Les textes légaux sont assemblés dans : Jean-Philippe Dunand, Rémy Wyler, Anne-Sylvie Dupont et Bettina Kahil-Wolff, Recueil de textes en droit du travail, Bâle / Genève / Munich, 2012. Les cas pratiques examinés lors du cours, ainsi qu'une bibliographie générale, sont à disposition sur le portail de cours Claroline.

Forme de l'enseignement:

Le cours est donné en plenum. Les thèmes abordés sont illustrés au moyen de cas pratiques inspirés de la jurisprudence.